

Ordre du jour

- 1 Installation du Conseil Municipal. [\(INFO\)](#)
- 2 Élection du Maire. [\(VOTE\)](#)
- 3 Détermination du nombre d'Adjoints. [\(VOTE\)](#)
- 4 Élection des Adjoints. [\(VOTE\)](#)
- 5 Charte de l'élu local. [\(INFO\)](#)
- 6 Délégations données par le Conseil Municipal au Maire. [\(VOTE\)](#)
- 7 Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints. [\(VOTE\)](#)

POUR AFFICHAGE

CONVOCAION

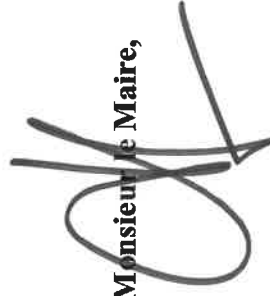
La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des Actes, le

Vendredi 20 mars 2020 à 19 heures

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-contre, dont vous trouverez, ci-jointe, une synthèse des dossiers soumis à délibération.



Monsieur le Maire,



Thierry VINÇON

Compte tenu des mesures de prévention recommandées pour lutter contre la propagation du coronavirus, ce Conseil Municipal se tiendra à huis clos